



GRATUIT



N° 002



PRÉVENTION DE CATASTROPHE MARITIME

La Côte d'Ivoire est prête



**DYNAMIQUES
AUTONOMES
ÉPANOUIES**

VASTE PROGRAMME NATIONAL DE MICROCRÉDIT

Initié par la Première Dame de Côte d'Ivoire Madame Dominique Ouattara

Déjà 5 ans et 120 000 ADHÉRENTES

Elles ont réussi, vous aussi vous pouvez !

Chantal,
Commerçante

Hélène,
Coiffeuse

Oumou,
Vendeuse de légumes

Binta,
Restauratrice

Affiba,
Vendeuse
d'huile rouge



Le FAFCI, une opportunité pour les femmes ivoiriennes

*Programme de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisation



**DYNAMIQUES
AUTONOMES
ÉPANOUIES**

VASTE PROGRAMME NATIONAL DE MICROCRÉDIT

Initié par la Première Dame de Côte d'Ivoire Madame Dominique Ouattara

Déjà 5 ans et 120 000 ADHÉRENTES

Elles ont réussi, vous aussi vous pouvez !

Janette,
Pâtissière

Martine,
Fermière

Fanta,
Commerçante

Adjoua,
Restauratrice

Mariam,
Vendeuse
de fruits



Le FAFCI, une opportunité pour les femmes ivoiriennes

*Programme de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisation



PAGE 3
EDITORIAL

PAGE 4
DISCOURS
1ère DAME

PAGE 5
DISCOURS
1er MINISTRE

PAGE 6
LES IMAGES DU
GRAND MENAGE

PAGE 6 à 15
OPÉRATION
DÉCENTRALISÉ

PAGE 16 à 17
MICRO
TROTTOIR

PAGE 19 - 20
ECO-CITOYEN

Directeur
de Publication
**Anne Désirée
OULOTO**

Rédacteur en chef
Cissé Aboubakar

Rédacteurs
**Ilboudo Emile Scipion
Houssou Elvyre
Gbalé Jean-Fourrier**

Photographe
Patricia Essé

Infographie
5/5 Services
Tél : 40 17 53 51
59 13 27 66

ÉDITORIAL ▶ Par Anne Désirée OULOTO

Préservation de l'Environnement : Agir ensemble et maintenant



Les activités anthropiques ont des incidences sur l'Environnement. En plus de la dégradation du patrimoine écologique, ces activités détériorent le cadre de vie. Devons nous rester statiques face à cette situation? Non, il faut agir maintenant. C'est dans cette optique que nous avons décidé d'organiser la Quinzaine Nationale de l'Environnement du 1er au 18 juin 2017 autour du thème central "Construire la Côte d'Ivoire émergente avec la nature". Cela a permis de célébrer 3 importantes journées mondiales: la Journée Mondiale de l'Environnement (JME), le 05 juin sous le thème : «*Rapprochons les populations de la nature*»; la Journée Mondiale des Océans (JMO), le 08 juin sous le thème «*Nos océans, Notre avenir*», et la Journée Mondiale de Lutte contre la Désertification (JMD), célébrée le 17 juin, avec pour thème «*Notre Terre, notre maison, notre futur*». C'était l'occasion pour nous d'interpeller les populations sur la nécessité d'interagir, d'attirer l'attention de tout citoyen sur sa responsabilité à protéger son capital naturel et son cadre de vie contre toutes les formes de dégradations en vue d'établir entre la nature et l'homme, des relations durables. Sinon, que laisserons-nous à nos enfants quand nous aurons détruit sans remords notre capital écologique ? Notre pays, la Côte d'Ivoire, dispose d'un réseau constitué de 14 aires protégées, d'une superficie de 2,1 millions d'ha.

Ces Parcs Nationaux et Réserves constituent des écosystèmes très utiles à l'homme. Leur valeur aux plans social, éducatif, touristique, culturel, scientifique, environnemental et économique reste indéniable. Outre leur fonction de précurseur de pluie, ils participent à la lutte

“La biodiversité est en recul. Mais il y a encore de l'espoir”

contre les effets du changement climatique (lutte contre les gaz à effet de serre) et assurent à leurs périphéries un microclimat bénéfique à l'agriculture. C'est pourquoi, j'invite chaque citoyen, à revoir ses rapports avec la nature, à en prendre soin, à faire d'elle un trésor incontournable de bien être inépuisable. Nous devons agir ensemble, et maintenant, car nos belles et luxuriantes forêts disparaissent à un rythme inquiétant. Nous devons agir ensemble et maintenant car nos beaux paysages naturels laissent place au désordre urbain et aux installations anarchiques. Nous devons agir ensemble et maintenant par ce que nos océans sont en train de devenir des dépotoirs à ciel ouvert. Et nous devons agir ensemble et maintenant parce que l'orpaillage souille nos terres et les rend inutilisables. La biodiversité est en recul. Mais il y a encore de l'espoir. Car fort heureusement, nous disposons d'aires protégées, de parcs et réserves, notamment les Parcs de Taï, de la Comoé, du Banco, du Mont Sangbé, qui résistent encore aux agressions multiples de l'homme grâce aux efforts du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Nous devons préserver par nous-mêmes et pour les générations futures, ces dons gratuits. Il y va de la préservation de notre pays et de notre planète. Ensemble, rapprochons nous de la nature et construisons notre Côte d'Ivoire émergente avec ce trésor gratuit ●

CITÉ VERTE

PRÉVENTION DE CATASTROPHE MARITIME

La Côte d'Ivoire se prépare au pire

Le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (Minsedd) vient de réussir une simulation de bateau déversant des tonnes d'hydrocarbure sur la plage d'Assinie. En réaction à cet acte, les agents du Ciapol, à travers un exercice, ont pu limiter les dégâts.



Le chaos ! Un chalutier entre en collision avec un bateau sur la lagune d'Assinie et déverse plus de 500 tonnes d'hydrocarbures sur les côtes. La Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, Anne Désirée Ouloto, est informée. Après des échanges avec les responsables des structures sous tutelle de l'environnement, elle déclenche le Plan d'urgence national de Lutte contre la pollution Maritime (Pollumar). Les différents membres des commissions planification, évaluation, logistique, administration,... sont à la tâche. Les agents d'exécution voient la soute du bateau contenant l'hydrocarbure avant de conduire le navire vers le Port Autonome d'Abidjan pour dégager le danger et procéder enfin à la lutte en mer contre la propagation du produit qui s'était déjà déversé sur 1km. «La marine a mis à notre disposition un patrouilleur et un hélicoptère. On a pu nettoyer le large des côtes. Il n'y a plus d'hydrocarbure sur la mer. Ça aurait été la catastrophe si les hydrocarbures entraient dans la lagune d'Assinie», prévient le colonel Diby Niagne, Directeur du Centre Ivoirien Anti-pollution (Ciapol).

«Il est à noter que les grands objectifs ont été atteints»

Loin d'être un incident réel, cela est une simulation à laquelle a assisté ce 9 juin, la Ministre Anne Ouloto en compagnie de son collègue en charge des Transports Amadou Koné. Cet exercice a été mené par la cellule de crise mise en place par les soins de la Ministre pour contenir une catastrophe maritime. Il consistait pour l'essentiel à limiter les dégâts, identifier le pollueur et lui faire subir la rigueur de la loi. Mahan Jonas, Sous-Directeur de la Compagnie d'Intervention contre les Pollutions Maritimes et Lagunaire au Ciapol, a présenté aux deux membres du gouvernement ainsi qu'à leur suite, la stratégie mise en place et le processus suivi depuis la survenue de la «catastrophe» le soir du jeudi 8 juin jusqu'au matin. Des éclairages qui ont été complétés par le Directeur du Ciapol. Devant le corps préfectoral de la région du Sud-Comoé, la Ministre Anne Ouloto en a tiré les grandes leçons. «Il est à noter que les grands objectifs ont été atteints notamment la préservation des vies hu-

maines, la protection des zones sensibles et des activités socio économiques. Malgré les moyens dégagés, quelques impacts limités ont été constatés et pour ces cas, je peux vous rassurer que l'Etat a pris des dispositions pour assurer l'indemnisation des populations qui ont eu des activités sinistrées», a-t-elle indiqué. La Ministre a ajouté qu'une requête sera adressée à l'assureur du navire et au fonds d'indemnisation pour les dommages subis étant entendu que la Côte d'Ivoire est partie intégrante à cette convention et est à jour de ses cotisations. Mais au-delà, une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident et un programme de restauration des sites sera mis en place pour permettre aux zones impactées de retrouver leur état d'avant la pollution. C'est après avoir fait ces mises au point que la tutelle a déclaré la levée du Plan d'urgence national de Lutte contre les déversements d'hydrocarbure (Pollumar). Affichant une certaine satisfaction, le Ministre Amadou Koné a félicité les agents pour l'exercice réussi. «Je voudrais me réjouir de ce que les effets ont été contenus, de ce que l'indemnisation des victimes, à commencer par l'Etat, a été engagée», a réagi le Ministre ●

CITÉ VERTE

INTERVIEW / COLONEL DIBI NIAGNE, DIRECTEUR DU CIAPOL, SIMULATION DU PLAN POLUMAR :

“Nous avons déployé de gros moyens”

Pour éviter une pollution d'hydrocarbure, le Ciapol a organisé une simulation de pollution.

Le Directeur, Colonel Dibi Niagne explique la manœuvre.

Le Mag : Les 8 et 9 juin 2017, le CIAPOL a organisé un exercice de simulation. De quoi s'agissait-il ?

Colonel Dibi Niagne : Les 8 et 9 juin 2017, le CIAPOL a effectivement organisé un exercice de simulation de déversement d'hydrocarbures dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et autres produits dangereux dénommé

Plan POLLUMAR. Il s'agissait d'un exercice de simulation avec déploiement de moyens matériels de lutte antipollution. Le scénario est une collision d'un navire pétrolier et d'un chalutier qui a entraîné le déversement de 500 tonnes d'hydrocarbures à 50 km au large d'Abidjan.

Le Mag : Quel était le but de cet exercice ?

Colonel Dibi Niagne : Le Plan national d'urgence a été élaboré entre 2014 et 2015 en collaboration avec le Centre de Documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE). Lorsque le plan a été élaboré, un exercice de simulation a été organisé pour sa validation en 2015. Donc l'exercice que nous avons réalisé cette année est le deuxième du genre et a pour but de permettre aux structures de jouer le rôle qui est le leur dans le plan et de former les acteurs à développer les réflexes et réactions face à un événement de déversement d'hydrocarbures. Ces exercices doivent être menés au moins une fois chaque année.

Le Mag : En quoi a-t-il consisté et quelle leçon pouvez-vous tirer ?

Colonel Dibi Niagne : Cet exercice a consisté d'abord à réviser le schéma d'alerte du plan et mettre en place le Comité National de Crise avec toutes ses composantes. Ensuite, il s'est agi de mener une opération d'épandage de dispersants sur les nappes d'hydrocarbures par bateau. Enfin, il fallait réaliser le nettoyage des plages dans une localité littorale hors d'Abidjan ; ce qui implique une collaboration avec les autorités locales et le plan OR-SEC départemental.



SUITE P. 6